



L'ESPRIT DE CONQUÊTE

CGT TRÉSOR - JOURNAL DE LA SECTION D'ILLE ET VILAINE

ASCENSEUR BLOQUÉ, ON PASSE PAR LA FENÊTRE !

Le jeune boit un peu, il se drogue beaucoup. Le jeune ne veut pas travailler et il le prouve en ne faisant aucun effort, puisqu'il s'exprime de plus en plus mal en français et que ses vêtements ne ressemblent plus à rien. Bien entendu le jeune est pire que ses parents ne l'ont été à son âge.

Et si c'était vrai ? Malheureusement, les jeunes ne sont pas une masse uniforme : être jeune ne permet pas de transcender son appartenance à une classe sociale. Il semblerait que le jeune de Neuilly parle mieux français que celui des quartiers populaires. Il n'est pas plus intelligent, non, mais ses parents ont simplement eu assez d'argent pour acheter des livres ou payer des cours particuliers, ou pour le faire entrer dans une école dans laquelle seuls sont acceptés ceux dont les parents sont des anciens élèves, reproduction sociale oblige.

A une époque, on parlait beaucoup d'ascenseur social : des fils d'ouvriers pouvaient devenir cadres !

(suite en page 3)

ÉLECTIONS PRUD'HOMMES VOTER ET FAIRE VOTER CGT !

Les élections prud'homales approchent. Le 3 décembre, ce sont 19 millions de salariés de contrat privé qui sont appelés à voter pour élire leurs conseillers. Le Conseil des Prud'hommes est une institution unique en Europe : il règle les litiges des conflits du travail entre salariés et employeurs, non par des juges professionnels, mais des salariés élus. En 2006, ce sont 200 000 décisions qui ont été rendues dont 50% concernant des ruptures de contrat de travail et 40% concernant le règlement des salaires. Au delà, cette élection détermine la représentativité des organisations syndicales en dehors de la fonction publique.

Dans le contexte actuel, le poids de la CGT le 3 décembre au soir sera déterminant pour sa capacité à peser sur les choix et les négociations à venir. Par exemple, ce sont des Conseils de Prud'hommes qui ont, les premiers, annulé des CNE (contrat nouvelle embauche) pour les transformer en CDI de droit commun. Ces décisions avec la forte mobilisation des salariés et des étudiants ont conduit à l'abrogation de

ce type de contrat précaire.

Mais alors quel rapport avec la fonction publique ? Certaines négociations concernant le secteur privé rejaillissent sur notre statut. C'est le cas des retraites avec notamment un alignement sur le nombre d'annuités du secteur privé. La place que prendra la CGT sera donc déterminante pour nous aussi dans la fonction publique.

Par ailleurs, un certain nombre de salariés de contrat privé travaillent pour la fonction publique et sont appelés à voter. C'est le cas des vacataires. Nous sommes donc intervenus auprès de la direction locale afin qu'ils puissent aller voter sur leur temps de travail.

Mais surtout, nous connaissons tous dans notre famille, parmi nos amis... des salariés du secteur privé. Nous devons les encourager à aller voter.

**LE 3 DÉCEMBRE PROCHAIN
FAISONS VOTER CGT !**



SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL :

Jean-Yves DETOC

ADRESSE :

CGT Trésor 35

Local syndical CGT

Trésorerie Générale

Avenue Janvier

35021 Rennes Cédex

TÉL : 02 99 79 80 74

COURRIEL : cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr

LA POSTE CONTRE LA PRIVATISATION !



Le syndicat CGT des activités postales et télécommunications d'Ille et Vilaine a lancé début août une campagne de pétition en direction des usagers et des postiers pour s'opposer à la privatisation de la Poste.

Dans le département déjà plus de 3 500 signatures ont été recueillies dont 50 % d'usagers rencontrés notamment sur les marchés.

Au niveau national, ce sont plus de 300 000 pétitions recensées et les militants vont continuer et amplifier les contacts avec les usagers et les postiers.

Le 23 septembre, une grève nationale unitaire est organisée pour s'opposer à la privatisation du service public postal (Postiers, usagers, élus). Ce jour là, ce sont 40 % des salariés qui sont en grève. La poste n'est pas et ne doit pas devenir une entreprise comme les autres. Sa raison d'être, c'est le service public, le service au public. C'est d'ailleurs à ce titre que le préambule de la constitution définit la poste comme un « *service public national* » qui est « *la propriété de la collectivité* ».

Ce gouvernement n'hésitant pas une nouvelle fois à sacrifier l'intérêt des usagers, des salariés du pays à l'aventure spéculative veut imposer un projet de transformation de la poste en société anonyme pour pouvoir ouvrir son capital aux prédateurs habituels. Conscient du malaise occasionné par une telle annonce, surtout dans la période, Sarkozy prétend qu'il ne s'agit pas d'une privatisation mais d'une évolution nécessaire face à la concurrence internationale !

Quand on examine ce qui s'est déjà passé en France avec france télécom, EDF/GDF, mais aussi à l'étranger, ce genre d'évolution est bel et bien une privatisation. Et il ne s'agit pas de n'importe quelle offensive : Sarkozy s'attaque à un symbole cher à l'ensemble de la population, un des services le plus créateur de lien social.

Ce choix gouvernemental est donc la négation d'une réalité vécue : celle d'un service public ouvert à tous, de proximité.

Sur un tel sujet, il est évident que la réflexion et l'action ne sont pas réservés aux seuls salariés concernés. Car le service public postal appartient à tous, salariés et usagers de la Poste, et c'est ensemble que nous devons faire front contre sa privatisation.

**SAMEDI 22 NOVEMBRE PROCHAIN
MANIFESTONS TOUS POUR DÉFENDRE L'AVENIR DE LA POSTE.**

Signez également la pétition en ligne sur : <http://www.cgt.fr>

EN LUTTE

FORUM DU LIVRE (LIBRAIRIE À RENNES)

Après le 27 juin où la quasi-totalité des 47 salariés ont débrayé pour s'opposer au plan social visant 133 salariés dont 5 à Rennes. Les salariés, récemment organisés à la CGT, ont à nouveau débrayé le 10 septembre.

URSSAF D'ILLE ET VILAINE (RENNES)

Le 16 septembre une grève a rassemblé 31 % du personnel. L'assemblée générale des grévistes a dénoncé les conséquences sur les conditions de travail de la réorganisation des services et la montée en charge « *bricolée* » du RSI (régime social des indépendants).

FAURECIA SNR (ST NICOLAS DE REDON)

Le 10 juillet, la direction de l'entreprise annonce la fermeture totale du site avec 490 suppressions d'emploi. Une journée de grève unitaire s'est alors déroulée sur le site.

Le 5 septembre, 95 % des salariés ont cessé le travail 1 h 30 lors de la visite d'un cabinet d'audit dans l'entreprise. D'autres actions plus larges et toujours unitaires sont prévues.

RETRAITÉS - 16 OCTOBRE

À Rennes plusieurs milliers de retraités d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor ont manifesté pour la revalorisation des pensions et la suppression des franchises médicales.

QUOI DE NEUF AU TRÉSOR ? INFORMATIONS EN VRAC

VALIDATION DES SERVICES AUXILIAIRES : ATTENTION AU 31/12/2008 !

Les services d'auxiliaire ou de contractuel accomplis dans la fonction publique peuvent être pris en compte pour le calcul de la pension des fonctionnaires dans les conditions suivantes :

- demander la validation à l'administration. Cette demande porte obligatoirement sur l'ensemble des services accompli en qualité d'auxiliaire.

- la demande doit être présentée avant la radiation des cadres et dans le délai suivant (- avant le 31 décembre 2008, si vous avez été titularisé avant le 1er janvier 2004 - dans les deux ans suivant la titularisation, lorsqu'elle est postérieure au 1er janvier 2004).

L'administration gestionnaire doit alors prendre en la faveur de l'agent une décision individuelle de validation et qu'elle lui notifiera en lui précisant, s'il y a lieu, le montant des retenues rétroactives à payer pour conclure cette opération.

Après la réception de la décision et du montant à payer, un délai d'un an s'ouvre pour éventuellement renoncer à la demande effectué. Le silence vaut refus. L'acceptation comme le refus est irrévocable !

CALENDRIER POUR LES MUTATIONS D'INSPECTEURS

Date limite de réception de la demande à la Trésorerie Générale : **8 décembre 2008** (l'imprimé est disponible sur magellan).

A partir du 12 décembre, envoi de l'accusé de réception au domicile des agents. S'il existe une discordance entre l'accusé de réception et la de-

mande, il faut saisir immédiatement la Trésorerie Générale pour procéder à la correction.

5 février 2009 : le projet de mouvement national est soumis à la CAP centrale (CAPC). Dès la diffusion du mouvement national, les directions locales feront connaître la totalité des emplois non comptables disponibles par une publication sur le site intranet du département.

Pour une mutation intra-départementale sur une fonction non comptable ainsi que pour une arrivée dans le département suite à la CAPC ; les demandes devront parvenir à la TG avant le 12 février 2009 par messagerie.

La CAP locale (CAPL) se réunira au plus tard le 10 mars 2009. Tous les inspecteurs ayant sollicité une mutation dans le département sont avertis des résultats de la CAPL et ont alors 48 heures pour accepter leur affectation. La CAPC ayant pour objet de valider le mouvement qui se tiendra le 26 mars 2009.

LISTE D'APTITUDE À CONTRÔLEUR DANS LE 35... OU LA NÉCESSITÉ DE SE MOBILISER

Lors de la CAPL du 16 mai, la Direction classait 21 agents (+ 3 en liste complémentaire) sur les 379 remplissant les conditions, car selon elle, le département devait bénéficier de 21 promus.

Or, le 14 octobre, la CAP centrale arrêta la liste d'aptitude en ne retenant que 19 noms.

La liste départementale ayant été établie en tenant compte de l'ordre alphabétique, les 2 dernières collègues ont été exclues sur ce seul critère. Pour dénoncer cette

ASCENSEUR BLOQUÉ, ON PASSE PAR LA FENÊTRE !

(suite de la page 1)

Ensuite on a parlé d'ascenseur social bloqué : les riches en haut, les pauvres en bas, tout le monde chez soi. Aujourd'hui on peut dire que l'ascenseur social descend : des chiffres récents montrent que de plus en plus d'enfants de cadres deviennent en réalité ouvriers et gagnent donc moins que leurs parents.

Il y a des jeunes aisés, oui, mais il y a bien plus de jeunes, travailleurs ou étudiants, qui vivent dans une grande précarité, de laquelle il sera de plus en plus dur de s'extirper.

Alors, puisque qu'ensemble tout devient possible, il faut s'organiser ensemble pour lutter. Lutter pour le rétablissement de droits qui ont été enlevés, mais aussi pour en conquérir de nouveaux. Lutter dès maintenant, parce que si c'est avec un grand sourire que le liftier tient la porte de l'ascenseur, c'est bien pour appuyer sur le bouton qui descend après nous y avoir enfermés.

situation ubuesque, nous sommes immédiatement intervenus auprès de la direction locale qui ne pouvait s'engager, faute d'accord de la DGCP, qu'à proposer l'année prochaine ces 2 collègues en tête de tableau, ce qui n'était pas une réponse satisfaisante.

Nous avons fait intervenir le syndicat national qui a pu obtenir, de la direction centrale, que ces 2 collègues puissent être retenues dès cette année... d'où la nécessité d'avoir des syndicats à l'écoute et au service des agents.

DGFIP OÙ EN EST-ON ?

Après une première réunion le 3 juillet des CTPL trésor et impôts d'Ille-et-Vilaine où nous n'avions pas appris grand chose, une nouvelle réunion s'est tenue le 22 septembre pour ne pas avoir plus d'informations... La fusion doit avancer mais il est clair que personne ne sait vraiment comment et vers où ! L'information la plus significative à cette occasion a été la démonstration des discordances entre les 2 directions, qui ne semblent pas travailler ensemble, notamment sur des projets immobiliers communs... Malgré tout, les dossiers avancent. Alors que tout n'est pas défini, le SIP de Fougères va démarrer au 1er janvier, la trésorerie impôts rejoignant l'hôtel des impôts dès fin novembre. Pendant ce temps, les autres réformes continuent... mais c'est promis, juré, craché : rien à voir avec la fusion ! Le trésor ferme des trésoreries, la DGI démantèle le cadastre... Le déménagement des territoires s'accélère avec la concentration des services publics de plus en plus loin des usagers ! Argentré, Bécherel, Combourg, La Guerche... le TPG a annoncé ses projets, pour lui, une simple formalité ! Pourtant, comme nous le lui avons an-

noncé, il tombe sur un os : les élus de La Guerche et Retiers ne veulent pas de sa fusion. La recette perception de La Guerche est donc maintenue. C'est la démonstration que les élus ne doivent pas baisser les bras et peuvent défendre les intérêts de leurs administrés. Mais maintenant, la direction locale doit tirer les conclusions de ce maintien et donner à cette trésorerie les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions.

La fusion avance, les restructurations s'accroissent, mais la CGT ne reste pas inactive. Le 28 octobre, nos sections trésor et impôts ont rencontré des représentants du conseil général pour travailler ensemble à la défense et au développement des services publics en milieu rural. Nous contribuons donc à la réflexion des conseillers généraux pour dénoncer les reculs et interpellier le gouvernement.

Les élections de 2007 font de la CGT la première force syndicale à la DGFIP 35, avec une forte implantation tant dans les trésoreries que dans les centres des impôts. Face à la démolition des services publics et de l'emploi public, elle continue la lutte pour et avec vous.



ADIEU JEAN-LOUIS

Notre camarade Jean-Louis BAQUE nous a quittés. Syndiqué et militant de longue date de la section CGT trésor d'Ille-et-Vilaine, Jean-Louis a été, pendant de nombreuses années, de toutes les luttes pour la défense des salariés et du service public. Il a siégé pour la CGT au CTPL et au CHS, il était encore candidat sur nos listes aux CAP locales en décembre dernier. C'est avec énormément de tristesse que le syndicat salue la mémoire d'un ami !

AGENDA

13 NOVEMBRE 2008

CAP adjoints techniques : Révisions notes

17 NOVEMBRE 2008

Groupe de travail « SIP »

18 NOVEMBRE 2008

CAP agents administration : Révisions notes

18 NOVEMBRE 2008

Groupe de travail « Service aux collectivités locales »

19 NOVEMBRE 2008

CAP Contrôleurs : Révisions notes

19 NOVEMBRE 2008

Groupe de travail « Gestion fiscale-Amendes »

20 NOVEMBRE 2008

Groupe de Travail « Copernic »

24 NOVEMBRE 2008

Groupe de travail « Mutations » de la filière gestion publique

25 NOVEMBRE 2008

Groupe de Travail « Cadastre »

26 NOVEMBRE 2008

CAP de catégorie B : mutations, réintégrations, révisions notes et tableau d'avancement à contrôleur principal

26 NOVEMBRE 2008

Groupe de Travail « SIP »

27 NOVEMBRE 2008

Réunion d'information (statut des n°1 / DGFIP)